



CHÈRES SAINT-MARTINOISES, CHERS SAINT-MARTINOIS,

En cette période trouble que nous traversons, nous pourrions nous lamenter sur notre sort et voir le verre à moitié vide plutôt qu'à moitié plein...

Mais nous avons choisi de nous adapter, de nous réinventer sans cesse pour permettre à chacun de retrouver la place qui est la sienne dans une société bouleversée.

Les commerces jugés «non-essentiels» traversent une période compliquée.

Aussi, nous vous proposons de relayer sur notre page facebook les initiatives que vous avez développées pour continuer à travailler (click and collect, vente à emporter...).

N'hésitez pas à nous contacter !

Il est important d'être plus que jamais vigilant quant à l'application des gestes barrières et de porter le masque autant que faire se peut.

Conscients que cette mesure engendre une dépense supplémentaire pour les ménages, les services municipaux ont distribué début novembre, le stock de masques que nous avions commandé en avril, en prévision du rebond épidémique.

Je les remercie pour leur efficacité.

Le port du masque étant désormais obligatoire à partir de 6 ans, 2 masques par enfant, eux aussi achetés par la mairie, ont été distribués

avec le concours des directeurs et des enseignants, dans les écoles élémentaires, publiques et privées, de la commune.

Je tiens également à les remercier.

Dans un tout autre domaine, **Christian BALY** a été nommé Maire Honoraire par **M. Louis LEFRANC**, Préfet du Pas-de-Calais.

J'ai eu le plaisir et l'honneur de lui remettre ce titre le 12 novembre dernier.

Un moment d'émotion partagé avec celui qui a passé 36 années au service des Saint-Martinois, dont 11 en tant que Maire.

Bravo à toi Christian !

Prenez bien soin de vous.

Raphaël JULES,
Votre Maire



11 NOVEMBRE

Mercredi 11 novembre nous avons célébré le 102^e anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Ce fut également le 50^e anniversaire de la mort du Général de GAULLE.

Une cérémonie organisée dans un contexte particulier lié à la COVID-19.

Compte tenu des restrictions sanitaires, il était impossible d'inviter personnalités, élus et administrés comme il est coutume de le faire.

Aussi, ces temps cérémoniaux ont été organisés en comité restreint avec **Raphaël JULES**, Maire, **Sylvie BERNARDINI**, Adjointe chargée des cérémonies officielles, **Francis NEYRINCK**, Président de l'association l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de Guerres et **Daniel CHOCHOIS**, porte-drapeau.

Cette cérémonie s'est déroulée en plusieurs temps :

- Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Ostrohove
- Dépôt de gerbes au cimetière militaire de Meerut
- Dépôt de gerbes au cimetière du centre (carré militaire)
- Dépôt de gerbes au monument aux morts du centre.

Il est important, pour nous et les générations futures, de cultiver le devoir de mémoire à travers ces cérémonies pour ne plus jamais commettre les erreurs et les horreurs du passé.

RETROUVEZ LE DISCOURS PRONONCÉ
PAR MONSIEUR LE MAIRE À L'OCCASION
DU 11 NOVEMBRE SUR NOTRE
PAGE YOUTUBE

SCANNEZ LE QR CODE



AMÉNAGEMENTS - STADE ROLAND BELLEGUEULLE

Depuis 2019 et aujourd'hui sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, différents aménagements ont été réalisés au stade Roland Bellegueulle, rue au Bois :

- La démolition puis la réalisation d'un nouveau terrain de tennis,
- l'extension du parking,
- la réfection des vestiaires de football,
- l'installation de grilles et de parcloles pour délimiter l'enceinte sportive,
- la mise en place d'un « parking vélo » couvert,
- la réalisation de 8 terrains de pétanque dans l'enceinte du stade,
- le remplacement de la grille d'entrée,
- la création d'un accès piétons avec tourniquet pour empêcher tous les 2 roues d'y accéder.

Des équipements à destination des scolaires, des associations locales et de tous les Saint-Martinois.



DISTRIBUTION DE MASQUES



DES ÉQUIPES MOBILISÉES

Début novembre, la municipalité a procédé à une distribution de masques tissus réutilisables à tous les Saint-Martinois.

Débutée le lundi, cette distribution s'est achevée le jeudi. Ce sont plus de 4200 foyers qui ont été concernés par cette distribution.

Une efficacité reconnue et saluée par la population au vu des nombreux messages de satisfaction que nous avons reçus.

Nous renouvelons nos félicitations au personnel municipal, totalement investi dans cette mission de service public.

Les enfants des écoles élémentaires, publiques et privées, n'ont pas été oubliés, 2 masques leurs ont été distribués.

SÉCURITÉ

CHEMIN VILLEBOIS

Les services techniques municipaux ont réalisé et posé une nouvelle barrière à l'entrée de l'arboretum, chemin Villebois. Ce chemin permet, de la route de Desvres, de traverser l'arboretum et d'accéder aux jardins ouvriers de la Waroquerie

Elle est équipée d'un tourniquet pour permettre le passage des piétons mais aussi et surtout pour empêcher les 2 roues motorisés qui y sont interdits.



CONCOURS DE E-GUÉNELS

Chaque année, en décembre, est organisé le traditionnel concours de guénels pour les Saint-Martinois âgés de 2 à 11 ans.

Cette année, il ne pourra se dérouler selon les modalités habituelles mais la municipalité s'adapte aux contraintes et vous propose un concours de e-Guénels pendant les vacances scolaires de Noël.

Les participants devront s'inscrire par mail en indiquant leurs nom, prénom, adresse, âge et numéro de téléphone, jusqu'au 17 décembre 12h00 dernier délai, à guenels2020@ville-smartinboulogne.fr

La betterave sera déposée au domicile des participants accompagnée du règlement du concours.

Une fois réalisé, l'enfant (ou ses parents) prendra une photo du guénel et l'enverra avant **le jeudi 31 décembre 2020 à guenels2020@ville-smartinboulogne.fr**

Le jury délibérera ensuite pour établir un classement.

Tous les participants seront récompensés courant janvier.



CMA - ACCOMPAGNER NOS AÎNÉS

Les jeunes du Conseil Municipal d'Adolescents, sous l'impulsion de **Julietta WATTEZ**, Conseillère Municipale Déléguée au cmj, ont mis en place une plateforme téléphonique d'écoute et d'intervention à destination des personnes bénéficiaires des services du CCAS, tous les samedis matins de 9h à 11h.

Cette plateforme a pour objectif d'accompagner nos aînés pendant cette période morose et difficile.

Elle est intergénérationnelle car le lien entre nos jeunes et nos aînés est au cœur du projet CMJ.

Les conversations téléphoniques sont des moments de convivialité permettant de créer une relation de confiance et, le cas échéant, de faire remonter certains besoins au CCAS ou à la mairie.

N'hésitez pas à appeler le CCAS au 03 21 80 55.



RETROUVEZ-NOUS SUR :



MAIRIE DE SAINT-MARTIN-BOULOGNE
313, route de Saint-Omer - BP 912 - 62280 Saint-Martin-Boulogne
Tél. : 03 21 32 84 84 - Site web : www.saintmartinboulogne.fr

Mail : contact@ville-smartinboulogne.fr — facebook.com/villeSaintMartinBoulogne
Instagram : @saintmartinboulogne — YouTube : Ville de Saint-Martin-Boulogne.

PERMANENCES DES ÉLUS

RENDEZ-VOUS AVEC M. LE MAIRE

Vous pouvez contacter le secrétariat du Maire par mail à aline.malfoy@ville-smartinboulogne.fr en indiquant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et l'objet de votre demande.

LES PERMANENCES DES ÉLUS SUR NOTRE SITE
saintmartinboulogne.fr/la-mairie/permanences-des-elus